
En France. Journal mensuel de la vie régionale française.

Numéro d'inventaire : 1979.24129.3

Type de document : périodique

Éditeur : Assoc. Cult. d'Info. et d'études régionalistes (Paris)

Imprimeur : A.C.I.E.R.

Date de création : 1947

Collection : En France

Description : Illustré de 3 gravures.

Mesures : hauteur : 507 mm ; largeur : 327 mm

Notes : Pages 1 et 2 consacrées aux instituteurs ruraux avec une gravure. Page 6 article sur les rites printaniers avec gravure comportant des enfants.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

ill.

EN FRANCE

ADMINISTRATION
RÉDACTION
ABONNEMENTS
PUBLICITÉ

JOURNAL MENSUEL
DE LA VIE RÉGIONALE FRANÇAISE

180, RUE DE RIVOLI
PARIS 1^{re}
COMPTES CHÈQUE POSTAL
PARIS 5670 90



ORGANE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE D'INFORMATIONS ET D'ÉTUDES RÉGIONALISTES

Postes déshérités

De la plaine à la montagne, nombreuses sont les communes de France, à population peu dense, dans lesquelles la vie prend assez l'aspect d'une austère pénitence que pourtant les pénitents n'auraient point choisie.

Dans le petit village, étranger à ses gens, un seul fonctionnaire, l'instituteur. Aux prises avec sa classe, une classe chargée, unique, et bien souvent mitée. Aux prises aussi avec les difficultés matérielles : l'éloignement des commerçants, du docteur, l'absence de moyens pratiques de communication.

Accablé de solitude, submergé de travail, loin des honneurs, sans illusions sur la reconnaissance que ses efforts feront naître en haut lieu, le Maître n'aspire qu'à quitter au plus tôt le poste déshérité. Et l'habitude se prend de considérer ce poste comme une corvée obligatoire, à l'usage des jeunes déshérités ; mais qui poulait la nomination dans un gros bourg, où se retrouvent un peu de ces commodités matérielles et de ces distractions hebdomadaires : cinéma, théâtre, fêtes, etc... qui paraissent devoir définitivement s'intégrer dans nos conceptions de la vie moderne.

À l'école, les instituteurs se succèdent dans les heures trop longues de l'année. L'insatisfaction des enfants en souffre et aussi les œuvres scolaires et post-scolaires. Dès lors, comment s'étonner que le découragement finisse par gagner les cœurs, que peu à peu les volets se ferment aux façades des chaudières, que peu à peu les herbes folles poussent entre les pierres disjointes.

Pour que le village puisse vivre, il ne faut point faire du seul homme dont on puisse attendre un secours efficace en tant qu'animateur, un fonctionnaire sacrifié, et de son poste une école absorbée.

Certes, nous savons qu'en France les agents de l'État ou des collectivités, parfois en nombre excessif, parfois bien peu qualifiés, ne jouissent pas précisément des faveurs des gouvernements. Nous savons aussi que les membres du corps enseignant, ne sont pas particulièrement gâtés, bien que nul ne songe à contester ni leur nombre, d'ailleurs insuffisant, ni leur compétence.

Mais, qui se soucie de ceux, et ils sont des milliers, qui du fond de leur province, occupent des postes déshérités. Une besogne rude les sollicite et on les oublie. Ces hommes constituent pourtant la dernière chance d'humbles villages.

Que faudrait-il faire ? Améliorer leur sort. Ne pas leur marchandiser un supplément de salaire destiné à compenser les charges particulières à leur condition de vie. Ne pas leur mesurer non plus les moyens matériels nécessaires pour poursuivre l'ensemble des tâches d'intérêt général. Leur permettre en bref, dans un climat favorable, d'organiser une vie saine, non dépourvue des joies de la culture populaire et du sport, susceptible de maintenir au pays de jeunes éléments trop sensibles aux plaisirs faciles et aux mirages des villes.

L'instituteur, ne refusera pas d'être l'artisan d'une renaissance à la condition qu'il n'œuvre point dans l'indifférence, voire dans l'hostilité. On peut être homme et dévoué. Mais l'apostrophe réclame des saints.

S'il se trouve encore de nombreux Français à l'âme assez bien trempée et assez pénétrée d'amour pour le sol natal qui se résigneront jusqu'à leur mort à cette indifférence, nous pensons que les générations qui montent n'auront point cet ascétisme. Que l'on y prenne bien garde avant qu'il ne soit trop tard, sinon notre beau pays de France pourrait bien devenir à bref délai un cimetière de villages.



La gestuelle ci-dessus nous montre un logis de Maître d'école dans le Haut-Jura. Une seule pièce sert à la fois : de cuisine, de chambre à coucher pour le Maître, et c'est en même temps la salle d'études. Sur le tableau on peut lire : "En 1872, l'État donne à l'instituteur de Quersavert : 38 Frs. par Mois pour se nourrir" etc... Au plafond pend un chapeau français à côté d'un bonnet (sur le Maître est aussi suspendu et doit consacrer les "ans" du Maître). Au mur : deux arceaux fermant deux indiquent qu'il remplit aussi les fonctions de sacristain (en Brie, au siècle dernier, il allait de porte en porte distribuer l'eau nouvellement bête et recevait en retour une légère rétribution). Ces temps héroïques, heureusement révolus, n'étaient guère favorables à la dignité et à l'indépendance de celui qui assumait la noble tâche d'instruire et de former les futurs citoyens.

LE MAÎTRE D'ÉCOLE AU VILLAGE

C'est ainsi que l'on désignait autrefois les instituteurs primaires. Bien que remplacée officiellement en 1792, cette ancienne dénomination fut encore longtemps en usage dans nos campagnes et l'est même encore dans certaines régions. La première République, harcelée à l'extérieur, aux prises avec d'énormes difficultés intérieures, n'eut pas le temps de relever cette humble fonction qui dut attendre jusqu'au 28 juin 1833 pour éveiller une première sollicitude des pouvoirs publics. Sollicitude toute morale d'ailleurs, écoutée plutôt Guizot dans sa circulaire de juillet de cette même année 1833 :

"Ne vous y trompez pas : bien que la carrière d'instituteur primaire soit sans éclat, bien que ses soins et ses jours doivent le plus souvent se consumer dans l'enceinte d'une commune, ses travaux intéressent la société toute entière, et sa profession participe de l'importance des fonctions publiques..."

Il faut qu'un sentiment profond de l'importance morale de ses travaux soutienne et anime l'instituteur, que l'autre plaisir d'avoir servi les hommes, et secrètement contribué au bien public, devienne le digne salaire que lui donne sa conscience seule."

Hélas ! le digne salaire que lui verse sa seule conscience est maigre. Aussi jusque vers 1850 dans les bourgs et bien plus tard encore dans les petites communes, le sort du maître d'école était peu enviable tant il avait de peine à vivre, et l'on ne se doute guère aujourd'hui de ce qu'il lui fallait déployer d'esprit inventif pour ne pas mourir de faim tout en exerçant le plus ingrat des métiers. En pays de Brie (département de Seine-et-Marne, à 50 km. de Paris), ils recevaient quatre sous par mois pour les petits, dix sous lorsque l'enfant traçait ses premiers bâtons ; et "ce n'était que pour quelques rares esprits seulement, les mieux doués de tous", nous

dit Jules Grenier, "parvenus tant bien que mal à saisir les capricieux déliés de l'écriture ou même à s'enfoncer dans les noires profondeurs des quatre premières règles, qu'on leur octroyait généreusement une poignée de vingt sous !"

Et encore ces sommes dérisoires n'étaient versées par les parents qu'une partie de l'année seulement, car sur douze mois, pendant cinq à six au grand maximum, d'octobre à avril, on voyait les marmots venir s'asseoir sur les bancs de l'école. Dès la belle saison, ils s'en allaient aux champs ! L'école déserte, le maître devait diriger ailleurs son activité pour ne pas laisser périr les semailles. Il partageait alors les rudes travaux de ceux parmi lesquels il vivait : il se louait comme moissonneur ou vigneron. Sa femme, qui l'aidait en classe, se louait elle aussi à la journée pour coudre, laver, et même travailler aux champs. Pauvre parmi les pauvres, il n'avait pas une part de bien être plus capotée que celle de ses voisins paysans qu'il aidait ainsi dans leurs travaux. Aimé et respecté de ceux-ci, ils lui offraient parfois "un échigé", deux crépinettes ou un morceau de boudin prélevés sur l'abattage du cochon familial ; un seau de cidre ou de vin dits "le seau du maître" étaient mis de côté à son intention lors du "pressurage" des pommes et du raisin.

Le congé du jeudi n'existait pas alors, et voici ce que nous conte à ce sujet Jules Grenier dans "la Brie d'autrefois" :

"À l'issue de la classe, c'est-à-dire à onze heures, la première élève de l'école sort de sa place, et, munie d'un élégant peloton surmonté d'une magnifique image coloriée, passe de banc en banc et présente le peloton à chacune des élèves qui y pique une ou deux épingles qu'elle a apportées."

Suite page 2, col. 1

L'INSTITUTEUR ET SON CLOCHER

Un peuple ne maintient sa vitalité et son prestige qu'en renouvelant ses élites à mesure que le temps les use ou les fait disparaître.

Mais qu'est-ce qu'une élite ?

La sélection naturelle des hommes qui se montrent les plus efficaces dans les activités qu'ils ont choisies.

Nous ne discuterons pas ici la question de savoir si dans la France d'aujourd'hui ce choix se trouve assez libre pour garantir la concurrence : le problème est politique. Mais dans l'ordre culturel aussi et professionnel, nous pouvons nous demander si le nombre des concurrents qui se disputent rangs et emplois est assez grand pour que les meilleurs laissent loin derrière eux les médiocres et si nous avons toujours veillé à ce que les talents dont nous avons besoin trouvent l'occasion de se manifester et reçoivent la permission de le faire.

Il semble bien qu'il faille répondre deux fois non : à la ville comme aux champs, il y a disette de compétences et aux champs comme à la ville on se soucie peu de les former.

Or, nous ne sommes plus assez riches pour nous permettre autant de négligence. Nous devons donc, sans plus tarder, nous mettre en quête des valeurs qui se cachent ou qui s'ignorent et les forcer à paraître au grand jour. Les rabbitteurs sont déjà sur place : j'ai nommé nos instituteurs.

Qui, en effet, s'avère plus capable qu'eux de pénétrer les âmes si riches et si complexes des enfants et des adolescents ? Qui est mieux placé qu'eux, par la définition même de leur état, pour

Suite page 2, col. 2

L'INSTITUTEUR ET SON CLOCHER

(SMILE de la 1^{re} partie)

PIERRE-LOUIS MENON

M. C. CIRARD

LES PAYSANS PERVERTIS

JACQUES FERRIÈRES.

TRIROULET.

